



LA NOCTURNE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES



AVIS DE COURSE

Vendredi 28 août 2026 à 20 h

Autorité organisatrice : Club de Voile Deux-Montagnes

INVITATION

Le Club de Voile Deux-Montagnes invite **tous les régatiers du lac des Deux Montagnes** à l'édition 2026 de la régate interclub *La Nocturne du Lac des Deux-Montagnes*.

RÈGLES

La régate est régie par les *Instructions de course 2026 en vigueur au CVDM*, telle que modifiée par cet avis de course.

ADMISSIBILITÉ

Tout voilier participant doit avoir un handicap PHRF de l'ARVSL valide; si vous n'avez pas de handicap, communiquer avec l'handicapeur de votre club.

Ceux qui courent à voiles blanches doivent arborer un pavillon blanc sur le pataras.

INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription pour la régate NOCTURNE doit être rempli et envoyé au club avant 17h le jour de la régate. Le formulaire est disponible sur le site Web du club, onglet Régates.

[Inscription Nocturne 2026](#)

DATE : Vendredi 28 août à 20h.

SÉCURITÉ

Il va de soi que la régate de nuit demande davantage de vigilance et de prudence ainsi qu'une préparation particulière.

Après le coucher du soleil, tous les voiliers doivent avoir les **feux de navigation allumés** et bien visibles en tout temps.

La régate ne peut pas se faire en solo. **Un minimum de deux personnes** à bord est requis afin d'assurer une vigie.

La possession d'un **radio VHF** à bord est obligatoire et toutes les communications se feront sur le **canal 68**.

Un participant qui ne respecte pas ces règles sera disqualifié.

Nous vous rappelons que la décision de participer à une régate est de votre entière responsabilité (RCV, article 3).

L'utilisation de frontales ou de lampes de poche pour éclairer les voiles est fortement recommandée. Un GPS avec cartes intégrées est aussi recommandé pour se situer sur le lac.

MARQUES (Bouées)

Les marques seront de couleur et de type variés. Veuillez vous référer à **l'ANNEXE 1 - DESCRIPTION DES BOUÉES**. Le bateau comité sera muni d'une lumière stroboscopique jaune/orange (environ 40 éclairs par minute).

PARCOURS

Le parcours sera choisi en fonction de la force du vent. La régata devrait durer de 3 à 4 heures. Le parcours choisi sera identifié sur le bateau comité par le **chiffre 1 ou 2**. Veuillez vous référer à **l'ANNEXE 2 - PARCOURS**. Le parcours ne pourra pas être raccourci pendant la régata.

<u>PARCOURS 1 (10.213 mn) long</u>	<u>PARCOURS 2 (6.697mn) court</u>
Départ : entre le bateau comité et la bouée rouge H à tribord	
J à tribord	J à tribord
K à tribord	K à tribord
H33 à tribord	H33 à tribord
CAD à bâbord	H33 à tribord
E à bâbord	CAD à bâbord
CAD à tribord	CAD à bâbord
H33 à bâbord	H33 à bâbord
Arrivée: entre le bateau comité et la bouée rouge H à bâbord	

AIRE DE DÉPART

Le départ se fera entre le bateau comité et **la bouée H** au nord du CVDM. **Le départ ne se fera pas forcément face au vent**. Il est suggéré de vous identifier sur le canal VHF **68** au bateau comité avant la séquence de départ.

DÉPART

La ligne de départ sera définie par le mât du bateau-comité arborant le pavillon RC du côté bâbord de la ligne et de la bouée rouges 'CVDM H' situé du côté tribord de la ligne.

Cette régata est une course de type "poursuite" et le moment des départs est basé sur le handicap de chacun. Les voiliers doivent prendre leur départ selon leur handicap et les voiliers ayant le handicap le plus faible partent en premier.

Voir le tableau à **l'ANNEXE 3 - SÉQUENCE DES DÉPARTS**

Vous devez ajouter le nombre de minutes à l'heure de départ selon le tableau, le parcours et votre handicap.

Exemple : Le temps de départ pour un Shark avec spi (handicap .933) sur le parcours 1 est à 20h plus 8 minutes et 51 secondes, donc il doit passer la ligne à 20h08 et 51 secondes.

SIGNAUX DU DÉPART

Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26, avec le signal d'avertissement fait 5 minutes avant le départ.

Signal	Temps (minutes)	Pavillon	Action	Signal sonore
Avertissement	5	CVDM	Hissé	1 court
Préparatoire	4	Préparatoire	Hissé	1 court
Une minute	1	Préparatoire	Affalé	1 long
Départ	0	CVDM	Affalé	1 long

Si possible, les minutes écoulées depuis le signal du départ seront annoncées périodiquement sur le canal 68. Il est de la responsabilité de chaque coureur de passer la ligne à l'heure définie par son handicap.

ARRIVÉE et TEMPS LIMITE

Dans la mesure du possible, il est recommandé de s'identifier au bateau comité sur le canal 68 à l'approche de la ligne d'arrivée.

Tout voilier doit finir en deçà d'une heure du premier finissant. La fin de la régates sera signalée par trois signaux sonores et annoncée sur le canal 68. Les participants qui ne franchiront pas la ligne d'arrivée avant la fin de la régates seront qualifiés DNF.

Un abandon doit se signaler au bateau comité sur le canal VHF 68.

PRIX : Il y aura un prix pour la première, deuxième et troisième place, pour la classe PHRF1/2 et la classe PHRF3.

RÉCEPTION

Les participants, collaborateurs et commanditaires sont invités au CVDM à une collation après la course. Des membres seront présents pour vous accueillir au quai des visiteurs (voir plan).

Vous pouvez communiquer avec eux sur le canal 68. En cas d'annulation (pour des raisons météorologiques), la réception aura quand même lieu.



DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Les compétiteurs participent à la régate à leur propre risque. Voir **règle 3** : Décision de courir. L'autorité organisatrice et le Club de Voile Deux-Montagnes n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate. Les organisateurs englobent toutes les personnes qui contribuent à l'organisation de l'événement.

À la suite de son inscription, le participant à cette régate, cède les droits et la permission pour l'usage et la reproduction de photographies et de vidéos, de lui-même ou de son bateau au cours de cet événement de voile, en vue d'être publiés dans tout média de Web, de journaux, ou de publicité.

ASSURANCE

Les participants doivent être assurés avec une assurance de responsabilité civile valide ayant une couverture minimale de \$1 000 000 par incident ou l'équivalent. L'organisation n'accepte aucune responsabilité de vérifier que le participant est bien assuré.

AUTRES INFORMATIONS

Directeur de la régate: François L'Écuyer



ANNEXE 1

DESCRIPTION DES BOUÉES

BOUÉE	POSITION	DESCRIPTION
CVDM-H	N 45° 25' 19.7"	BALLON ROUGE Marquée CVDM H
	W 074° 03' 00.1"	
CVDM-J	N 45° 25' 37.7"	BALLON ROUGE Marquée CVDM J
	W 074° 03' 25.1"	
CVDM-K	N 45° 26' 28.7"	BALLON ROUGE Marquée CVDM K
	W 074° 03' 47.7"	
H-33	N 45° 26' 38.6"	VERTE Marquée H-33, Fl 4s
	W 074° 02' 23.1"	
CAD	N 45° 26' 23.4"	ROUGE VERTE ROUGE Marquée CAD, Fl (2+1), 10s
	W 074° 00' 17.9"	
CVSYC-E	N 45° 27' 20.6"	BARIL JAUNE Lumière stroboscopique jaune
	W 073° 58' 17.3"	

Sauf pour la CAD et la H-33 dont les coordonnées sont celles de la GCC, les coordonnées géographiques des bouées ont été relevées au GPS. Ce sont des relèvements vrais obtenus en passant le plus près possible de chaque bouée.

Bien qu'aussi proche que possible du réel, ces coordonnées sont tout de même approximatives et les navigateurs devront tenir compte qu'il peut y avoir une différence entre la position de la bouée indiquée par les coordonnées et la lecture sur leur propre GPS.

Le déplacement de la bouée causé par le vent et les vagues, degré de précision de l'appareil, âge du lecteur de charte, date d'émission de la charte et corrections apportées sont tous des facteurs qui entrent en ligne de compte. Donc on peut s'y fier, mais on doit garder un œil ouvert !!!

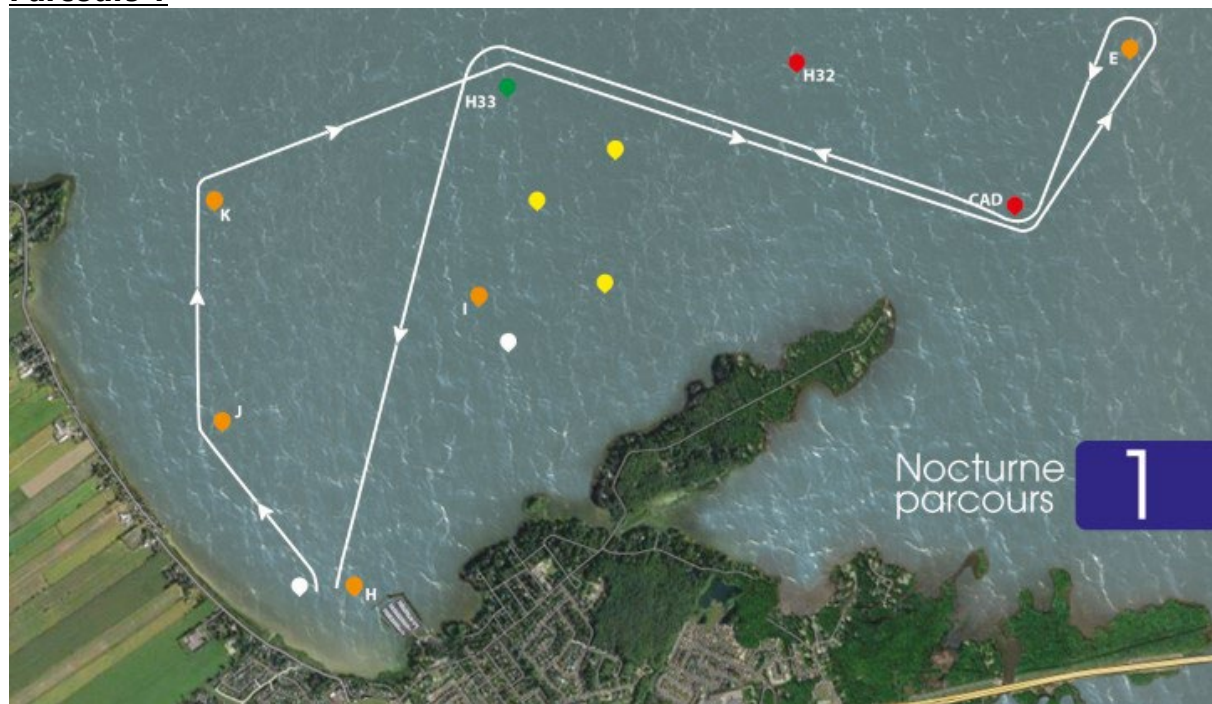
Le bateau comité sera muni d'une lumière stroboscopique jaune/orange (environ 40 éclairs par minute).

ANNEXE 2

PARCOURS



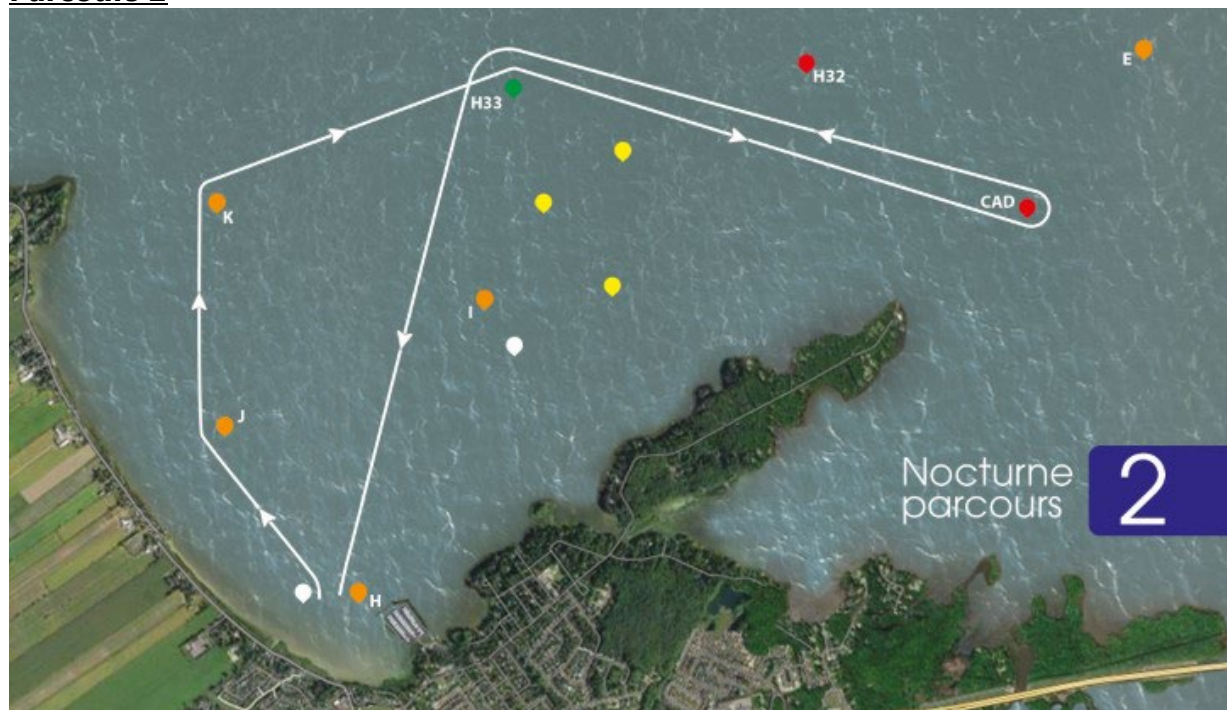
Parcours 1



Départ ● H tribord – J tribord – K tribord – H33 tribord – CAD bâbord
E bâbord – CAD tribord – H33 bâbord – arrivée H bâbord



Parcours 2



Départ ● H tribord – J tribord – K tribord – H33 tribord
CAD bâbord – H33 bâbord – arrivée H bâbord



ANNEXE 3

SÉQUENCE DES DÉPARTS

	PARCOURS 1 10.213 m.n.	PARCOURS 2 6.697 m.n.		PARCOURS 1 10.213 m.n.	PARCOURS 2 6.697 m.n.
Handicap	Minutes après le Départ	Minutes après le Départ	Handicap	Minutes après le Départ	Minutes après le Départ
0.883 et --	00:00	00:00	0.982	16:51	11:03
0.885	00:20	00:13	0.986	17:23	11:24
0.888	00:52	00:34	0.989	17:55	11:45
0.891	01:24	00:55	0.993	18:27	12:06
0.893	01:56	01:16	0.996	18:59	12:27
0.896	02:28	01:37	1.000	19:31	12:48
0.899	03:00	01:58	1.004	20:03	13:09
0.902	03:32	02:19	1.007	20:35	13:30
0.905	04:04	02:40	1.011	21:07	13:51
0.908	04:36	03:01	1.015	21:39	14:12
0.911	05:08	03:22	1.018	22:11	14:33
0.914	05:40	03:43	1.022	22:43	14:54
0.917	06:12	04:04	1.026	23:15	15:15
0.920	06:44	04:25	1.030	23:47	15:36
0.923	07:16	04:46	1.034	24:19	15:56
0.926	07:48	05:07	1.038	24:51	16:17
0.929	08:20	05:28	1.041	25:23	16:38
0.933	08:51	05:49	1.045	25:55	16:59
0.936	09:23	06:09	1.049	26:27	17:20
0.939	09:55	06:30	1.053	26:59	17:41
0.942	10:27	06:51	1.057	27:26	18:00
0.945	10:59	07:12	1.061	27:57	18:20
0.949	11:31	07:33	1.065	28:33	18:43
0.952	12:03	07:54	1.070	29:02	19:03
0.955	12:35	08:15	1.074	29:33	19:23
0.958	13:07	08:36	1.078	30:09	19:46
0.962	13:39	08:57	1.082	30:38	20:05
0.965	14:11	09:18	1.086	31:09	20:25
0.968	14:43	09:39	1.108	33:47	22:09
0.972	15:15	10:00	1.122	35:18	23:09
0.975	15:47	10:21	1.174 et ++	40:55	26:50
0.979	16:19	10:42			